



Réseau Européen de Formation Judiciaire



FF – 2eme Séminaire Projet d'ordre du jour

“Méthodologie pour les tuteurs, les mentors et les formateurs”

Les 18 et 19 septembre 2014,
Uniceflaan 1, 3527 WX, Utrecht (SSR) – Pays Bas

La participation à ce séminaire est ouverte aux juges et procureurs qui exercent (ou exerceront) des fonctions de “*formateurs*” au sein d’un tribunal ou d’un bureau du procureur dans le cadre de la formation initiale et de la formation pour les futurs juges et procureurs. La participation à ce séminaire est ainsi ouverte aux participants qui exercent des fonctions de responsabilité visant à réaliser ces types de formations, pour la préparation de cours d’études pour de formateurs au sein des institutions nationales.

Premier jour: 18 septembre 2014

- | | |
|---------------|---|
| 09.15 - 09.30 | Mot de bienvenue et ouverture du séminaire par l’institution d’accueil (SSR) et par un représentant de du REFJ; |
| 09.30 - 10.30 | Une nouvelle philosophie pour la formation et l’apprentissage au travail; |
| 10.30 - 11.00 | Profil d’un tuteur (compétences clefs) ; |
| 11.00 - 11.15 | <i>Pause-café</i> |
| 11.15 - 12.00 | Présentation des ateliers et division en trois groups Sujets: <ul style="list-style-type: none">- A. L’expérience de la nouvelle philosophie d’apprentissage ;- B. Styles d’apprentissage;- C. Offrir et recevoir des feedbacks; |
| 12.00 - 13.30 | Déjeuner (<i>organisé</i>) |

| | |
|---------------|-------------------------------|
| 13.30 - 15.00 | Première session des ateliers |
| 15.00 - 15.30 | <i>Pause-café</i> |
| 15.30 - 17.00 | Deuxième session des ateliers |
| 19.30 | Dîner |

Deuxième jour: 19 septembre 2014

| | |
|---------------|---|
| 09.15 - 10.45 | Troisième session des ateliers |
| 10.45 - 11.15 | <i>Pause-café</i> |
| 11.15 - 12.15 | Petits groupes (participants des trois ateliers) discuteront sur les résultats des trois sessions ; |
| 12.15 - 12.30 | Take-away (“principes inspirateurs”) |
| 12.30 | Clôture du séminaire |

Le contenu et opinions exposés ci-inclus sont intrinsèques à EJTN et la Commission Européenne ne peut être tenue responsable d’aucun usage qui pourrait être fait de ce contenu et opinions



Avec le support de l’Union Européenne